



Visa de régularisation de sans papiers

Par **sajed94230**, le **22/08/2016** à **18:33**

Bonjour

Je souhaiterai faire une demande de visa de régularisation mais avant de me lancer pourriez vous m'indiquer combien de temps est il valable et en combien de temps je peux l'obtenir.

Merci.

Par **amajuris**, le **22/08/2016** à **20:02**

bonjour,

la réponse dépend de votre situation car une régularisation éventuelle n'est pas un droit mais dépend de votre situation.

prenez contact avec votre préfecture car le délai d'attente varie selon les préfectures.

salutations